

Affectation 1 (d) — Analyse des politiques

L'analyse des politiques relève d'un Centre de compétence qui comprend l'analyse de la politique agroalimentaire, de la politique rurale et des programmes.

Le Centre de compétence en analyse des politiques a pour objectif de fournir des recherches, des analyses et des conseils sur les politiques du gouvernement qui ont des incidences sur le secteur agricole, la chaîne agroalimentaire et l'économie rurale.

Le Centre assure l'analyse des programmes, l'évaluation, la facilitation, le secrétariat et les services techniques pour diverses initiatives du Ministère et pour les initiatives fédérales-provinciales liées au secteur agricole et agroalimentaire.

Le Centre élabore des documents de soutien à la gestion des activités du gouvernement et aux réactions ministérielles aux questions économiques du secteur.

Section de l'analyse de la politique agroalimentaire

Au cours de l'exercice 2006-2007, le personnel de la Section de l'analyse de la politique agroalimentaire a élaboré, avant d'en superviser la mise en oeuvre, des politiques visant à soutenir l'industrie agroalimentaire au Manitoba. La Section a assuré la surveillance de la situation économique du secteur agricole et déterminé l'efficacité des programmes et politiques, ainsi que leurs incidences sur l'industrie.

Le personnel de la Section a soutenu les objectifs nationaux intégrés qui ont été établis aux termes du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), une entente quinquennale fédérale-provinciale-territoriale sur l'agriculture et l'agroalimentaire qui prend fin le 31 mars 2008. Le CSA détermine les objectifs communs dans cinq domaines clés en matière de politiques et de programmes agricoles : la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement, le renouveau, la science et l'innovation, ainsi que la gestion des risques de l'entreprise. Le personnel de la Section a offert un soutien administratif à l'Accord de mise en oeuvre Canada-Manitoba du CSA et coordonné ses programmes, y compris les programmes de transition. Le personnel a aussi soutenu le comité de gestion fédéral-provincial responsable de la mise en oeuvre de divers chapitres du CSA.

Le Centre de compétence a participé à l'élaboration de la politique agricole et agroalimentaire, qui comprenait la collaboration avec les entreprises du secteur pour définir les priorités du Manitoba dans l'élaboration d'un nouvel accord-cadre. Le personnel de la Section a aidé à organiser les consultations avec les intervenants nationaux et à lancer les consultations provinciales.

Le personnel a participé par des suggestions à la poursuite du développement et de l'examen du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA). Cette participation a inclus une participation aux groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux sur la gestion des risques de l'entreprise et du PCSRA, ainsi qu'au Comité national du PCSRA et au sous-comité provincial des appels visant le PCSRA. Dans le cadre de consultations, le personnel a obtenu des suggestions de divers groupes de producteurs et du Comité consultatif sur la protection du revenu du Manitoba à propos des programmes de gestion des risques de l'entreprise. Au cours de l'exercice, le personnel a participé à la coordination des séances d'information sur le PCSRA offertes aux producteurs dans onze collectivités et aux comptables dans quatre collectivités du Manitoba. Il a également participé aux consultations et aux examens des initiatives fédérales en

matière de gestion des risques de l'entreprise, telles que le programme révisé d'avances en espèces, et des programmes proposés, y compris l'assurance-production pour le bétail, le secours en cas de catastrophe et les comptes d'épargne des producteurs. De plus, le personnel est demeuré responsable du budget et des dépenses du PCSRA.

Le personnel a maintenu sa participation au groupe de travail Canada-Manitoba du CSA sur l'environnement et il a participé à l'élaboration et à l'évaluation du projet pilote de Blanshard sur les Services de diversification des modes d'occupation des sols. Le personnel a aussi continué à examiner des questions liées à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à des derniers.

Le personnel de la Section a consulté le secteur et a offert des conseils sur les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui traitaient de l'agriculture. Le personnel du Centre de compétence a participé avec les gouvernements fédéral et provinciaux à l'examen de diverses questions commerciales bilatérales et multilatérales, telles que :

- le chapitre sur l'agriculture de l'Accord sur le commerce intérieur, les modifications apportées à la politique agricole et à la politique de sécurité frontalière des États-Unis et la contestation par le Canada des subventions américaines aux termes de l'OMC.

Le personnel a offert un soutien aux analyses de la Commission canadienne du blé (CCB) et de la vente à guichet unique. En collaboration avec d'autres ministères, le personnel a préparé des rapports de gestion sur les incidences économiques des activités de la CCB sur les agriculteurs, les collectivités rurales et éloignées, et la Ville de Winnipeg. Le personnel a collaboré avec des associations professionnelles agricoles et d'autres provinces pour élaborer des documents d'information sur les activités de la CCB en vue de les faire connaître aux agriculteurs de l'Ouest du Canada. Le personnel de la Section a également coordonné un plébiscite pour les producteurs de blé et d'orge afin de déterminer leurs préférences en matière de commercialisation à guichet unique. Finalement, le personnel a offert des conseils au gouvernement manitobain au sujet de la réforme de la mise en marché des céréales.

Le personnel de la Section a consulté les expéditeurs, les provinces de l'Ouest et d'autres ministères au sujet du service ferroviaire et des modifications à la *Loi sur les transports au Canada* afin de conseiller le gouvernement manitobain. De plus, le personnel a consulté des collectivités rurales, des associations professionnelles agricoles et d'autres ministères gouvernementaux au sujet des questions liées à l'abandon de voies ferrées.

Le personnel de la Section est responsable d'orienter l'établissement d'un certain nombre de budgets des coûts de production sur une base annuelle. Au cours de l'exercice, on a préparé dix-huit cahiers des coûts de production portant sur des denrées telles que les principales cultures du Manitoba, le boeuf, le porc et un certain nombre d'autres produits.

Le personnel a contribué à un groupe de travail fédéral-provincial sur l'analyse économique qui étudie les enjeux et les possibilités qui découlent des tendances et des facteurs qui ont des incidences sur la prospérité et la capacité concurrentielle à long terme du secteur. Tout au cours de l'exercice, le personnel a surveillé la situation du revenu agricole, puis il a élaboré un examen détaillé du rendement de chaque secteur agricole et a préparé des rapports de gestion à ce sujet.

Le personnel a formulé des suggestions sur diverses autres questions :

- la promotion du commerce;
- l'entente tripartite sur le commerce;
- l'agri-énergie et les produits biotechniques;

- les pratiques commerciales équitables et éthiques dans le secteur des fruits et légumes;
- la manutention et la commercialisation du grain;
- le transport et l'abandon de voies ferrées;
- la fiscalité agricole;
- la Charte alimentaire;
- l'examen de l'indemnisation pour les dommages causés par la faune;
- les modifications apportées au programme d'avances en espèces du gouvernement fédéral.

Le personnel a apporté son soutien au conseil de l'Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire (IRDSA). Il a également participé à des rencontres régionales et provinciales afin de s'informer et d'informer les producteurs des éléments récents touchant la politique agricole.

Section de l'analyse de la politique rurale

Au cours de l'exercice 2006-2007, le personnel de la Section de l'analyse de la politique rurale a procédé à l'élaboration et au suivi de politiques visant à soutenir les collectivités rurales et leurs résidents au Manitoba. Le personnel a travaillé en collaboration avec d'autres centres de compétence et divisions du Ministère, en particulier le Centre de compétence en développement rural et économique, ainsi qu'avec d'autres ministères, d'autres ordres de gouvernement et des groupes communautaires qui examinent les questions relatives au développement communautaire et économique dans les régions rurales du Manitoba. Le personnel de la Section s'est tenu au fait des questions rurales et a déterminé l'efficacité et les incidences des programmes et des politiques sur les collectivités rurales.

Le personnel de la Section a également soutenu l'inclusion d'une politique en matière d'infrastructure dans la politique agricole et agroalimentaire de la prochaine génération, étant donné qu'on n'a observé aucun progrès dans l'élaboration d'un Cadre national de collaboration sur la ruralité (CNCR).

Le personnel a poursuivi son travail sur les consultations Créer des possibilités. Le rapport public du groupe de travail a été publié en novembre 2006 et le personnel a été actif dans la diffusion des conclusions du rapport au sein du Ministère et aux autres ministères du gouvernement provincial.

Le personnel de la Section a également participé à la cogestion de l'entente sur le Rural Development Institute (RDI) avec le Centre de compétence en développement rural et économique. Le personnel a travaillé au sein d'une équipe interministérielle à élaborer une nouvelle entente de cinq ans avec le RDI qui reflète les nouvelles priorités et la nouvelle structure du Ministère. Le personnel a participé à l'atelier d'été sur les ICRPS (International Comparative Rural Policy Studies) organisé par le RDI en juillet 2006.

Le personnel a coprésidé l'Équipe rurale du Manitoba (ERM) avec son équivalent fédéral de Diversification de l'économie de l'Ouest jusqu'en décembre 2006. Le rôle de coprésident du Manitoba a été repris par le Centre de compétence en développement rural et économique. Des représentants de l'ERM, qui fait partie de l'Équipe Canada rural, collaborent pour comprendre les besoins des citoyens vivant en milieu rural, éloigné ou nordique et y répondre en établissant des réseaux et en fournissant un soutien à l'échelle de la collectivité.

Le personnel a formulé des suggestions sur diverses autres questions, y compris l'abandon de voies ferrées et l'évaluation des immeubles commerciaux et industriels dans les zones agricoles.

Le personnel a servi de ressource aux équipes internes du Ministère qui visent le développement économique et communautaire et les Autochtones et il a également représenté le Ministère au sein du comité interministériel sur le développement économique et communautaire dirigé par le Comité du Cabinet chargé du développement économique et communautaire.

Section de l'analyse des programmes

Le personnel de la Section de l'analyse des programmes a participé au Comité de gestion du site Internet qui a dirigé la coordination des renseignements figurant sur la page d'accueil du site Web du Ministère. Au cours de l'exercice 2006-2007, la Section a coordonné et préparé une mise à jour des descriptions de programmes et de services qui figurent sur la page d'accueil du Ministère. Ces descriptions informent les lecteurs, en particulier le grand public, des services à la clientèle offerts par le Ministère.

Le personnel de la Section avait la responsabilité de préparer plusieurs documents de gestion à soumettre au gouvernement et de rédiger les réponses aux demandes de renseignements provenant d'autres gouvernements et ministères.

La Section joue également un rôle de premier plan dans la mise en oeuvre de tous les éléments de l'initiative Générations suivantes. Ce programme vise à offrir du soutien aux jeunes agriculteurs débutants et de l'aide dans les cas de transfert entre générations. Les éléments du programme comprennent le mentorat, un volet financier dont s'occupe la Société des services agricoles du Manitoba (SSAM) et qui s'appelle l'initiative Pont entre les générations, ainsi qu'un programme de sensibilisation dont les deux moyens de communication sont le bulletin et le site Web *Young Farmers*. Trois numéros du bulletin *Young Farmers* sont parus en 2006-2007. Ils ont présenté le profil de jeunes agriculteurs dynamiques et offert des renseignements sur les programmes du Ministère et de la SSAM.

1 (d) Analyse des politiques

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007		Dép. prévues 2006-2007	Écart pos./ (nég.)	Note expl.
	(milliers de \$)	ETP	(milliers de \$)	(milliers de \$)	
(1) Salaires et avantages sociaux	1 312,9	20,00	1 332,1	(19,2)	
(2) Autres dépenses	387,1		384,9	2,2	
Total des dépenses	1 700,0	20,00	1 717,0	(17,0)	